

chez des huissiers

Par **douky**, le 11/01/2007 à 08:59

Je vais faire un stage chez des huissiers.....Que pensez vous que je vais faire ? car le stage ne dure que 2 semaines.

Par **Yann**, le 11/01/2007 à 09:41

Ma copine a aussi fait un petit stage chez un huissier. Elle a fait pas mal de rédaction, beaucoup de visites pour donner des injonctions ou autres et elle a assisté des constats.

Par **douky**, le 12/01/2007 à 08:48

merci yann

Par **magic_icegirl**, le 12/01/2007 à 14:53

[quote="Yann":31w5vds3]Ma copine a aussi fait un petit stage chez un huissier. Elle a fait pas mal de rédaction, beaucoup de visites pour donner des injonctions ou autres et elle a assisté des constats.[/quote:31w5vds3]

Elle était en quelle année d'étude si ce n'est pas indiscret Yann ?

Par **Yann**, le 12/01/2007 à 15:29

Elle était en maîtrise. Mais le travail qu'elle a fait ne requiert pas autant.

Par **lemectetu**, le 13/01/2007 à 12:10

[quote="douky":2o95pjn4]Je vais faire un stage chez des huissiers.....Que pensez vous que

je vais faire ? car le stage ne dure que 2 semaines.[/quote:2o95pjn4]

J'ai eu la chance de faire ca aussi : j'ai pû faire un constat d'adultère (ce qui arrive 2/3 fois seulement par an !), une saisie conservatoire, un constat d'une violation de propriété, mais beaucoup de significations. En fait tout dépend chez quel huissier tu tombes. Le mien m'avait appris à rédiger un commandement de payer par exemple...

Par **mathou**, le **13/01/2007** à **12:53**

Un constat d'adultère ? Roh, raconte ? Enfin, pas l'histoire, mais ça se passe comment ?

Par **lemectetu**, le **13/01/2007** à **19:21**

Alors déjà il faut se lever tôt et on va chez le mari adultère (qui dort chez son amante) : les gendarmes et le serrurier vous accompagnent et à 6 heures du matin on frappe à la porte : l'amante ouvre la porte. L'huissier demande "bonjour madame, est ce que M. X est chez vous?"


Mlle Amante : "Non dsl"

L'huissier : "J'ai une décision judiciaire qui m'autorise à le vérifier..."

Bref on entre dans la maison, les gendarmes cernent l'habitation pour éviter que le gars s'échappe par une fenêtre, et on finit par le trouver après un jeu de cache cache.

L'huissier lui demande s'il a trompé sa femme avec Mlle Amante et s'il répond dans l'affirmative il signe un document le reconnaissant et on quitte les lieux. Dans le cas contraire on procède aux investigations dans la chambre...

8)

Bref une bonne expérience à vivre 

Par **mathou**, le **13/01/2007** à **20:03**

:shock: :lol:

Nom d'une pipe, ça doit être quelque chose  Merci pour l'histoire, ça

m'éclaire : je voyais ça en plus... musclé, limite on réveille les deux au pied du lit. J'imagine que la demoiselle doit élever la voix pendant la vérification et que le monsieur ne devait pas du tout s'y attendre.

Par **Olivier**, le **13/01/2007** à **21:09**

[quote="mathou":34znjh8a]Nom d'une pipe[/quote:34znjh8a]

c'est le cas de le dire !

désolé

je sors

Par **akhela**, le **13/01/2007** à **23:51**

:))

Olivier grande classe 

Par **mathou**, le **14/01/2007** à **01:00**

:lol:

Tu sors aussi, hop 

Par **Murphys**, le **14/02/2007** à **16:36**

Je suis convoqué par un huissier pour un entretien vendredi matin pour un stage, est-ce que je doit m'habiller d'une façon quelconque? Dans le doute, demain jvais quand meme

m'acheter une nouvelle chemise 

Par **Yann**, le **14/02/2007** à **17:23**

Pour un entretien, quel qu'il soit, le costume cravate est de mise. Après une fois qu'on est dans la place on avise selon l'ambiance.

Par **Murphys**, le **14/02/2007** à **19:19**

Meme s'il s'agit d'un stage de découverte du métier?

Par **Yann**, le **14/02/2007** à **20:12**

A toi de voir, mais moi je mettrais un costume.
Dans le doute mieux vaut trop que pas assez.